Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 117 (1972)

Heft: 3

Artikel: Simples propos après Noël

Autor: Lavallaz, Jean de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343765

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Simples propos après Noël

Dans le grand magasin de jouets parcouru à la veille de Noël, l'armée suisse, en figurines vert épinard, ne faisait pas trop mauvaise figure entre une danse du scalp et un combat de chevaliers. La vendeuse m'assura d'ailleurs que « ça » se vendait toujours et, très curieusement, à une clientèle le plus souvent étrangère. Ce qui traduit probablement un penchant universel pour l'exotisme. Gilles disait déjà que les Vaudois n'étaient, après tout, que les « métèques » des Sud-Américains...

L'armée suisse, pour revenir à elle, était donc là, sous la forme d'une imposante fanfare, suivie d'un officier à cheval précédant une petite troupe au pas, mousqueton 31 à la bretelle, cartouchières au ceinturon. Quant aux « combattants », ils ne tenaient qu'à un fantassin brandissant son arme comme une masse, par le canon, avec l'énergie du désespoir. Un véritable Hodler! Plus, j'allais l'oublier, un lanceur de grenade au style irréprochable. Il y avait encore, et tout près, un homme à demi-nu, attaché à une sorte de poteau de torture et j'ai craint, un instant, que le DMF n'aille au-devant des pires ennuis. Renseignements pris, le prisonnier appartenait au groupe des Peaux-Rouges. J'ai donc rendu aux Sioux leur Américain, ce qui sauvegardait tout à la fois la morale et notre réputation. Et j'ai emporté cette image d'une armée sage et désuète, suivant fidèlement ses officiers au rythme entraînant de ses musiques.

* * *

A peu près à la même époque — on était en pleine session du Parlement — je suis tombé dans un quotidien romand sur une très belle page militaire pensée par un de ces stratèges politiques que l'Europe nous envie. L'auteur protestait véhémentement contre l'« otanisation » (pourquoi pas la « natolisation » qui sonnerait mieux?) de l'armée suisse, contre sa mécanisation, contre les chars, contre les avions, contre les armes spécifiquement « offensives » (sic) et, bien entendu, contre les colonels. Et de préconiser l'armée populaire, simple et rustique, l'armée de partisans, celle qui « laisse venir » l'ennemi et lui règle son compte après, bref l'armée « authentique » (resic), chacun son fusil, son vélo et

sa musette, comme au Vietnam. Mais du côté de Zurich ou de Winterthour...

Etait-ce le même jour — ce l'était ou presque — un mien ami qui avait vu M. Michel Debré sur la première chaîne française m'a déclaré tout de go que la seule forme de dissuasion restait — en 1971 — la dissuasion nucléaire. Et qu'il n'était pas le seul de cet avis à preuve qu'une fraction substantielle de la société zurichoise des officiers pensait de même, ce qui était la preuve que. Ce qui était sans réplique, il faut en convenir.

Depuis lors, je rencontre heureusement des citoyens bien informés et « positifs » qui m'assurent que « tout est en ordre » et qu'on a bien raison de « renforcer le réduit » vu que, comme il a été démontré en 1940, c'est dans les Alpes que l'armée suisse vaincra grâce à ses alpins et ses tireurs d'élites.

Les jours passent qui achèvent de m'éclairer. Un constructeur anglais m'affirme qu'aucun avion ou presque ne pourra sortir du « réduit » et qu'il urge d'acquérir un engin capable de décoller de mon parking. Un haut magistrat — un de plus — assure les objecteurs de conscience de son électorale compréhension, ce qui est réconfortant à la veille de Noël. Un capitaine m'explique qu'un cours de répétition entier n'a pas été de trop pour faire comprendre à la troupe que la position normale n'était pas tactiquement indispensable. L'armée, quoi qu'il en soit, et si j'en crois le dernier article lu ce matin, remplit tant de tâches — garde des aéroports, transports, secours, lutte antipollution, formation sportive et civique — qu'il est superflu d'en justifier l'existence par les répugnantes nécessités de la guerre. Sous le titre « Une armée pour la paix », formule magique qui devrait, de toute évidence, la réconcilier avec tout le monde et les témoins de Jéhova eux-mêmes.

Amen.

Lieux communs en guise d'épilogue

1. La dissuasion — formulation moderne de l'antique « si vis pacem... » — a toujours pour but de tenir en respect l'adversaire en mettant sa propre tête à un prix exorbitant pour lui. Que ce prix soit celui de la conquête ou celui du dommage qu'il subirait en retour ne change rien au principe.

- 2. Il est bien évident que l'armée suisse ne représente et n'a jamais représenté qu'un potentiel de dissuasion relatif. A une et peut-être deux exceptions près difficilement démontrables d'ailleurs, c'est le cas de toutes les armées du monde. Si la dissuasion était universellement absolue, les risques de conflit seraient nuls.
- 3. L'exercice de la dissuasion repose sur deux données fondamentales. Que l'agresseur ait une connaissance suffisante de la capacité de défense ou de réplique de l'éventuel agressé. Que l'agressé possible soit décidé ou du moins le fasse croire à utiliser son potentiel de dissuasion. Une armée « pour la paix » n'a de sens que si elle est effectivement « prête pour la guerre ». Et si on la veut « prête pour la paix » on peut en faire l'économie.
- 4. La notion de « défense nationale totale » découle d'abord et naturellement d'une volonté de défense militaire. La formule est équivoque si elle tend à faire croire qu'une politique adroite et un potentiel économique respectable vont prendre avec succès le relais d'une force armée désormais inutile.
- 5. Il est possible mais il ne faut pas en jurer que notre potentiel de défense soit suffisamment connu de l'étranger, condition première de la dissuasion. S'il était ignoré ou mal apprécié il ne remplirait pas sa fonction de dissuasion. Le secret militaire contrarie ici la dissuasion, mais il faut savoir parfois trancher pour elle.
- 6. La résolution de l'agressé, deuxième condition de la dissuasion, implique qu'il connaît sa force si relative soit-elle par conséquent son mode d'emploi. Personne ne croit et à raison que l'armée est en mesure de faire face à n'importe quelle forme de conflit. Il n'est que plus nécessaire de faire saisir qu'elle correspond au moins à certaines hypothèses raisonnables. Qu'elle répond, dans une mesure relative, mais réelle, à certaines éventualités éminemment plausibles, hélas.
- 7. La confusion en ce domaine est totale. L'imagination la plus débridée est au pouvoir, les hypothèses les plus folles précèdent les plus réalistes. Le conflit mondial et thermonucléaire pour la possession du Gothard ou de la trouée de Vaulruz devient ainsi thème de débat avec prière aux militaires de le prendre au sérieux.

- 8. Dans le meilleur des cas, le citoyen moyen pas trop déboussolé pense « réduit » et s'interroge sur les chars et les avions. Il n'y a pas à l'accabler. Cela prouve au moins qu'on a su, il y a trente ans, faire saisir cette conception. L'erreur consisterait à croire que c'est allé de soi.
- 9. Il est sûrement bien d'informer largement sur l'instruction. Depuis une année on ne s'en prive pas, mais la finalité de l'armée ne réside pas dans sa propre instruction.
- 10. Il est temps de répondre à d'autres questions sur l'armée, celles que chacun se pose et qui se ramènent toutes à sa capacité de remplir sa mission. A quel conflit se prépare-t-elle et comment entend-elle y faire face: toutes les interrogations et tous les doutes tournent là autour. Il est temps, il est grand temps d'y répondre.

Major EMG Jean de LAVALLAZ